

Carte d'identité

majeur renouvellement



Contact
& Horaires

Place Charles Ottina - 04 72 23 48 48
du lundi au vendredi : 8 h 15-12 h 15 et 13 h 30-17 h 30
sauf le jeudi : 8 h 15-11 h 15 et 13 h 30-17 h 30
samedi : 9 h-11 h 30

Carte d'identité majeur renouvellement

Qui ?

- ▶ Tout citoyen français de plus de 18 ans ayant une carte **périmée, perdue ou volée**.

Comment ?

- ▶ Faire sa pré-demande et prendre un rendez-vous en ligne (lien sur www.ville-saint-priest.fr) 24/24 et 7/7.
- ▶ Présence obligatoire de l'intéressé au dépôt du dossier au service vie civile.
- ▶ Retrait sans rendez-vous - présence obligatoire de l'intéressé.

Pièces à fournir ?

- ▶ Votre N° de pré-demande (chiffres & lettres).
- ▶ Ancienne carte d'identité ou passeport valide (sauf en cas de perte ou vol).
- ▶ Justificatif de domicile de moins d'un an (originaux de factures eau, électricité, gaz, Impôts- quittances de loyer émanant de l'organisme bailleur...).
- ▶ Photo aux normes de moins de 6 mois.
- ▶ **Si vol** : déclaration de vol au commissariat ou gendarmerie obligatoire.
- ▶ **Si perte** : déclaration de perte éditée par la mairie uniquement lors de la constitution du dossier de renouvellement + document avec photo émanant d'une administration publique.

Délais estimatifs ?

- ▶ Selon délais de réalisation en préfecture - Prévoir 30 jours à dater du dépôt d'un dossier complet.

Coût ?

- ▶ Gratuit si carte périmée.
- ▶ Timbre fiscal de 25€ si perte ou vol.

Informations complémentaires

- ▶ **Si tutelle** : présence du tuteur muni d'un titre d'identité valide + jugement de tutelle + autorisation écrite du tuteur.
- ▶ **Si curatelle** : jugement de curatelle.
- ▶ **Si hébergé** : attestation de l'hébergeant mentionnant une résidence de manière stable + titre d'identité valide et justificatif de domicile de l'hébergeant.
- ▶ **Si veuf ou veuve** : acte de décès.
- ▶ **Si divorcé** : jugement complet avec autorisation de nom d'usage ou autorisation légalisée de l'ex-conjoint.
- ▶ **La durée de validité de la carte d'identité est de 15 ans.**